

Résultats 2019

Le 12 mars 2020

Projet d'offre publique alternative simplifiée de Bolloré
sur Blue Solutions, suivie d'un retrait obligatoire

Le Conseil d'administration de Blue Solutions, réuni le 12 mars 2020, a arrêté les comptes de l'exercice 2019.

Le chiffre d'affaires 2019 de Blue Solutions est en baisse de 12 millions d'euros (-31 % par rapport à celui de 2018) qui comprenait 12,5 millions d'euros de recettes en provenance de Bolloré pour un accord de recherche qui a pris fin. La baisse du chiffre d'affaires est conforme aux prévisions en attendant le démarrage des nouvelles productions. Comme prévu, la transformation des usines au Canada et en Bretagne se poursuit afin de permettre le développement de la nouvelle génération de batteries, produites à partir de 2020, plus performantes et avec un meilleur prix de revient.

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) recule de 11 millions d'euros principalement en lien avec la baisse du chiffre d'affaires et l'arrêt de l'activité Supercapacités.

Le résultat net consolidé s'établit à -43 millions d'euros (-33 millions d'euros en 2018).

L'endettement net est de 91 millions d'euros intégrant 34 millions d'euros de clause de retour à meilleure fortune en faveur de Bolloré.

Offre publique alternative simplifiée sur Blue Solutions, suivie d'un retrait obligatoire :

- Blue Solutions, introduite en bourse en 2013 à 14,50 €, avait fait l'objet en 2017, en raison de délais de développement plus longs, d'une OPAS au prix de 17 €. Bolloré s'était engagé à réaliser une nouvelle Offre en 2020 au même prix dans l'hypothèse où le cours de l'action Blue Solutions demeurerait inférieur à 17€ ;
- Le capital de Blue Solutions est aujourd'hui réparti entre Bolloré (77,9 %), Bolloré Participations (17,6 %) - qui avait souscrit au capital initial à la demande et pour le même montant que EDF - et le public (4,5 %) ;
- Dans le cadre du repositionnement stratégique de Blue Solutions dans les bus et le stationnaire, et pour des raisons d'économies et de simplification (coût d'une société cotée, intégration fiscale,...), Bolloré a annoncé ce jour souhaiter à l'occasion de cette Offre d'achat au prix de 17€, réaliser un retrait obligatoire de Blue Solutions et proposer, pour les actionnaires qui voudraient rester associés au Groupe, une alternative sous forme d'échange contre des actions Bolloré. La parité proposée serait de 4,5 actions Bolloré pour une action Blue Solutions.
- Sur la base du plan d'affaires de Blue Solutions, les contrats récents signés avec Daimler et RTE notamment, devraient permettre de faire passer le chiffre d'affaires de 26 millions d'euros en 2019 à 70 millions d'euros en 2020 et plus de 150 millions d'euros à partir de 2021, avec un EBITDA qui deviendrait positif en 2021 ;
- Les premiers travaux effectués par les banques de Bolloré sur la base de ce plan font ressortir une valeur de Blue Solutions de 14 €. L'Offre à 17 € fait ressortir une prime de plus de 20 %. La parité envisagée de 4,5 actions Bolloré pour une action Blue Solutions correspond à la moyenne de l'action Bolloré sur les 6 derniers mois à la date du 2 mars 2020. Compte tenu de l'évolution des cours de bourse, cette parité est susceptible d'évoluer ;

- Le Conseil d'administration de Blue Solutions a désigné ce jour, sur proposition d'un comité *ad hoc* réunissant une majorité d'administrateurs indépendants, sur le fondement de l'article 261-1, I. 1. et II. du Règlement général de l'AMF, le cabinet BM&A, représenté par Monsieur Pierre Béal (p.beal@bma-groupe.com / +33 1 40 08 99 50) en qualité d'expert indépendant chargé d'examiner les conditions économiques de l'Offre. Le Conseil d'administration de Bolloré a également nommé un expert *ad hoc* chargé d'examiner les conditions économiques de l'apport de Bolloré Participations à la branche échange de l'Offre ;
- Au total, cette opération représenterait un montant maximum de 110 M€ si tous les actionnaires choisissaient un paiement en espèces, et 29 millions d'actions Bolloré, soit moins de 1 % du capital de Bolloré, si tous optaient pour un paiement en actions. Bolloré Participations, souhaitant rester associé, a indiqué envisager de participer à l'offre en titres ;
- Des informations détaillées sur les valeurs et sur les perspectives de Blue Solutions figureront dans la documentation d'offre publique.

Le calendrier indicatif est le suivant :

- **d'ici le mois de mai 2020** : dépôt de l'Offre par Bolloré
- **courant mai 2020** : avis motivé du Conseil d'administration de Blue Solutions sur l'Offre sur la base du rapport du cabinet BM&A, expert indépendant.
- **fin mai 2020** : décision de conformité de l'AMF
- **27 mai 2020** : Assemblée générale de Bolloré autorisant l'augmentation de capital en rémunération de la branche échange de l'Offre
- **juin 2020** : réalisation de l'Offre et retrait obligatoire de Blue Solutions

Sur la base des travaux de valorisation de Monsieur Thierry Bergeras, expert désigné par le Tribunal de Commerce de Paris, le conseil d'administration réuni le 12 mars 2020, a, sur la recommandation du Directeur Général, décidé [à l'unanimité] de n'exercer aucune des sept options d'achat concernant les actifs du Groupe Bolloré dont Blue Solutions était bénéficiaire.

Cette décision fait notamment suite à l'arrêt du service Autolib', ayant donné lieu à une réflexion stratégique sur les activités de production de voitures électriques (Bluecar) et d'autopartage (Bluecarsharing). Ces réflexions ont conduit le groupe d'une part à cesser la production des voitures électriques (le contrat de location-gérance de l'usine de Bairo conclu avec Pininfarina ayant pris fin le 31 décembre 2019) et d'autre part à annoncer l'arrêt de certaines activités d'autopartage, différentes orientations étant à l'étude en ce qui concerne les activités d'autopartage restantes.

Blue Solutions souhaite désormais se concentrer sur le développement et la production des batteries pour les marchés du bus et du stationnaire

Une nouvelle stratégie industrielle pour assurer son développement commercial sur des marches à forte croissance :

- **Blue Solutions devient un pure-player industriel spécialisé dans la conception et la production de cellules et batteries électriques « tout solide ».**

Cette nouvelle stratégie a déjà permis de déployer des partenariats avec des grands groupes internationaux faisant le choix d'intégrer la seule technologie capable de répondre aux enjeux de sécurité (absence d'emballement thermique), de robustesse (insensibilité à la température) et d'empreinte environnementale (au phosphate sans nickel ni cobalt) auxquels les batteries font face.

Pionnier dans le domaine des batteries tout-solides, Blue Solutions est aujourd'hui le seul acteur capable de déployer à grande échelle cette technologie éprouvée grâce à son retour d'expérience de près de 10 ans.

- **Blue Solutions continue à concentrer ses investissements sur l'accroissement de ses capacités de production et sur sa R&D :**
 - Les investissements considérables dans les capacités de production en Bretagne et au Québec permettent d'accompagner la croissance attendue des prochaines années ;
 - Les efforts soutenus en R&D lui confèrent une avance très importante sur la future génération de batteries « tout solide ». Blue Solutions privilégie trois axes majeurs pour bâtir sa road-map technologique : la baisse de la température de fonctionnement, l'augmentation de la densité énergétique et le recyclage des matériaux indispensable pour garantir le respect de l'environnement.
- **Grâce au développement de son savoir-faire en matière de batteries LMP®, Blue Solutions se positionne sur des marchés à forte croissance.**

- **Le développement de réseaux de transports collectifs urbains respectueux de l'environnement** est une priorité des politiques publiques et des agglomérations au niveau mondial.

Dans ce cadre, Blue Solutions, grâce au développement permanent de sa technologie LMP®, dispose d'atouts considérables pour devenir un acteur majeur de cette transformation. Les partenariats noués en 2019 avec des acteurs internationaux de référence, confirment la supériorité de la technologie « tout solide » LMP® :

- *RATP*, leader mondial de la mobilité urbaine : Les bus fabriqués par Bluebus équipent les premières lignes de bus 100% électriques à Paris. Blue Solutions accompagne la transition de la RATP vers une neutralité carbone depuis 2017 ;
- *EVOBUS (DAIMLER)*, qui fait partie du Groupe DAIMLER a exprimé son intérêt de disposer de l'exclusivité européenne pour l'intégration des batteries LMP® dans ses bus eCitaro. Les premières livraisons de bus eCitaro équipés de batteries LMP® auront lieu en 2020 et confirment la pertinence de ce choix stratégique ;
- *GAUSSIN*, concepteur de véhicules industriels innovants dans le domaine du transport et de la logistique, a sélectionné la technologie LMP® pour équiper ses tracteurs portuaires électriques commercialisés au niveau mondial avec des premiers succès en Nouvelle Zélande et au Qatar.
- *ACTIA*, intégrateur de solutions et d'applications : partenaire historique de Blue Solutions, le Groupe Actia a acquis un savoir-faire en matière d'intégration de batteries LMP® dans le domaine de la mobilité. Il devient l'un des premiers intégrateurs à proposer la technologie LMP® à ses clients internationaux dans 16 pays.
- **Le stockage d'énergie est désormais devenu incontournable pour la gestion et la régulation intelligente des flux d'électricité et l'injection des énergies renouvelables dans le réseau.** Les politiques mises en œuvre au niveau local ou international s'efforcent de favoriser leur développement.
 - *RTE*, leader mondial de la gestion de réseaux électriques : En 2019, Blue Storage a signé un contrat de référence avec RTE pour la fourniture d'un système de stockage par batteries sur le site de Ventavon, dans le cadre du projet RINGO. Avec plus de 30 MWh installés, ce projet qui s'étend sur une durée totale de 28 mois représentera l'un des plus importants systèmes de stockage en France et en Europe.

Blue Solutions se positionne comme le partenaire privilégié des acteurs dans le stockage et le transport décarbonés. Les accords commerciaux en cours rappelés ci-dessus, confortent cette nouvelle approche stratégique. La maîtrise unique de la technologie de batterie «tout solide» LMP® est le garant de son développement.

Chiffres clés consolidés de Blue Solutions

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Chiffre d'affaires	26	38	- 31%
EBITDA ⁽¹⁾	(24)	(14)	na
Résultat opérationnel ajusté (EBITA) ⁽¹⁾	(42)	(30)	na
Résultat financier	(1)	(2)	na
Résultat net	(43)	(33)	na
Résultat net part du Groupe	(43)	(33)	na
(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	Variation (M€)
Capitaux propres, part du Groupe	44	88	(43)
Endettement net	91	46	44
Gearing (%) ⁽²⁾	204%	53%	

(1) Voir glossaire

(2) Gearing = ratio endettement financier net / Fonds propres – voir glossaire

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés 2019 ont été effectuées et le rapport de certification sera émis après revue du rapport de gestion.

*

Glossaire

- ❖ **Croissance organique** : à taux de change et périmètre constants.
- ❖ **Résultat opérationnel ajusté (EBITA)** : correspond au résultat opérationnel avant les amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises – PPA (Purchase Price Allocation), les dépréciations des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises.
- ❖ **EBITDA** : résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations.
- ❖ **Endettement financier net / Position nette de trésorerie** : somme des emprunts au coût amorti, minorés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, actifs financiers de gestion de trésorerie ainsi que des instruments financiers dérivés nets (actifs ou passifs) ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement financier net, ainsi que des dépôts en numéraire adossés à des emprunts.

Les mesures à caractère non strictement comptable définies ci-dessus doivent être considérées comme une information complémentaire qui ne peut se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable et Blue Solutions considère qu'ils sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du Groupe. De plus, il convient de souligner que d'autres sociétés peuvent définir et calculer ces indicateurs de manière différente. Il se peut donc que les indicateurs utilisés par Bolloré ne puissent être directement comparés à ceux d'autres sociétés.

Les pourcentages d'évolution indiqués dans ce document sont calculés par rapport à la même période de l'exercice précédent, sauf mention particulière. En raison des arrondis, dans cette présentation, la somme de certaines données peut ne pas correspondre exactement au total calculé et le pourcentage peut ne pas correspondre à la variation calculée.

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse a une vocation exclusivement informative et n'a pas pour objet ni ne constitue une offre de vente ni la sollicitation d'une offre pour l'acquisition, la souscription ou une invitation à acquérir ou souscrire à des titres, ni une sollicitation aux fins de l'obtention d'un vote en lien avec l'opération ou tout autre objet, dans quelque juridiction que ce soit.

La documentation relative à l'offre publique qui, une fois déposée, comportera les termes et conditions de l'offre publique, sera soumise à l'Autorité des marchés financiers. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance, dès qu'elle sera disponible, de cette documentation ainsi que de toute modification ou ajout dans la mesure où ces documents contiendront des informations importantes sur Bolloré, Blue Solutions et l'opération envisagée.

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Blue Solutions décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.